

Mesures de déconfinement stand 25 mètres

Voici la déclinaison des consignes du ministère des sports appliquée au stand de Villejust pendant la période de déconfinement :

- Port du masque **obligatoire**.
- Désinfection des mains avec du gel hydroalcoolique **à l'entrée et à la sortie**.
- Respect des distances obligatoires.
- Limitation du nombre de postes de tir utilisables :
 - 1 personne à l'entrée
 - 8 postes 25m sur les 2 travées : postes 1, 3, 5, 7, 9, 11, 15 et 17
 - 4 postes au 50m .22LR
 - 7 postes au 50m loisir
- **Les accompagnants sont interdits.**
- Limitation à 2 sessions de tir par ouverture :
 - *La première de 9h30 à 10h40*
 - *La seconde de 10h50 à 12h00*
- Le tir ne se fera qu'avec des armes personnelles **(pas de prêt d'armes ou de matériel)**.
- Le mur à gong est condamné au profit du tir sur cibles.

Afin d'organiser au mieux le déroulement des sessions, un planning d'inscription est mis en place.

- Chaque tireur doit demander son inscription avant le mercredi pour obtenir un créneau le samedi ou le dimanche par l'envoi d'un courrier électronique à l'adresse **ctpal91@gmail.com**
- Il précisera le jour (samedi ou dimanche) souhaité et le type et le calibre d'arme utilisé (arme de poing ou arme d'épaule et le calibre dans le cas de l'arme d'épaule).
- Il pourra se proposer pour exercer l'accueil pendant une session.
- Il ne sera pas autorisé à changer de type d'arme pendant la session mais pourra spécifier un second choix sur le type d'arme, pour le cas il y aurait des postes disponibles pour ce second type d'arme.
- Un poste de tir et un créneau horaire lui seront proposés le jeudi.
- Le tireur ayant retenu un poste a l'obligation de se présenter pour éviter que le poste ne soit perdu pour un autre tireur. En cas de non présentation le tireur perd sa priorité lors de la prochaine réservation.
- Seuls les tireurs inscrits seront autorisés à tirer à la condition qu'ils se présentent à l'entrée du stand avec moins de 15 minutes de retard.

Précisions sur le déroulement des sessions

Les tireurs se présentent à l'heure du début de leur session et attendent sur le parking l'ouverture du stand (retard maximum toléré 15mn, la porte du stand sera fermée au delà de ce temps et les retardataires perdront leur créneau).

Dès que le stand est vide et prêt, le premier à pénétrer est celui qui va assurer le contrôle des tireurs. Les tireurs entrent l'un après l'autre, en respectant les distances de sécurité et ils présentent leur badge ou leur licence à l'accueil avant de rejoindre le poste qui leur a été attribué.

Le premier à accéder à son poste dans une travée endosse le rôle de directeur de tir.

Chaque tireur pourra installer 2 cibles une correspondant à son poste et une sur le récupérateur du poste voisin (puisque neutralisé par suite de la règle de distanciation physique).

L'accès aux cibles se fera en prenant garde d'éviter les croisements, les premiers à partir seront les postes les plus proches du chemin d'accès. Le retour se fera en ordre inverse pour la même raison.

Le permanent d'accueil annoncera l'arrêt des tirs à 10h30 et 11h50, 10 minutes sont allouées pour que chacun range ses affaires. Le stand devra être vidé dans les 10 minutes suivantes surtout s'il y a une seconde session.

Exceptionnellement pendant cette période de déconfinement le poste de permanent durera le temps de la session et celui qui assurera cette tâche aura automatiquement un poste réservé dans une des sessions de la journée.

De la même façon la personne qui assurera l'ouverture du stand aura un poste réservé.

Le port du masque est obligatoire lors de tous les déplacements dans le stand.

Du produit désinfectant sera disponible à l'accueil.

Les tireurs ont à charge de fournir leur masque (en cas d'oubli, ils pourront en acquérir un).

Provisoirement, et compte tenu de la situation, il ne sera pas possible de boire de café ni de consommer des viennoiseries comme c'était parfois le cas.